

## Vos avantages au fil du temps ...

La commission Activités Sociales et Culturelles (ASC) a pour mission de proposer au CE les avantages dont pourraient bénéficier les salariés.

Ses propositions sont basées sur la connaissance des attentes des salariés et en fonction du budget alloué (0,1% de la masse salariale).

Ses propositions sont ensuite soumises à la délibération du CE, seul à avoir le pouvoir de décision.

### 1<sup>ÈRE</sup> HEURE DE TRAVAIL

**CENTRALE D'ACHATS** : Remises nationales et locales dans divers domaines (auto-moto, cadeaux, voyages, loisirs, santé beauté...).

**OFFRES PONCTUELLES** sur diverses activités ou produits : locations vacances, week-end ou journée parcs...

**BILLETTERIE CINÉMA** : Prix réduit selon la salle

**BILLETTERIE PARCS** : Tarifs préférentiels sur une sélection de parcs de loisirs

### 450 HEURES DANS LES 12 DERNIERS MOIS (PERMANENTS : \*3 MOIS, \*\*6 MOIS)

**BILLETTERIE CINÉMA\*** : 4,20 € la place. 4 billets par mois et par ayant-droit.

**ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX\*\*** : Chèques cadeaux de 35 € pour mariage, naissance, pacs...

### 700 HEURES DANS LES 12 DERNIERS MOIS (PERMANENTS : 6 MOIS)

**ADECCO RELAX** : Appartements vacances. Conditions d'ancienneté réduites (700h au lieu de 1400h) pour les appartements encore disponibles après les périodes de commissions d'attributions.

**DEGRIF/RELAX** : Les appartements vacances ayant un taux d'occupation inférieur à 55% sont proposés à 129€ la semaine à des dates précises (selon saison et hors vacances scolaires).

### 900 HEURES DANS LES 12 DERNIERS MOIS (PERMANENTS : 6 MOIS\*, \*\*12 MOIS)

**BILLETTERIE PARCS\*** : Prise en charge sur l'achat d'un billet d'entrée sur une sélection de parcs de loisirs. Avantage limité à 5 places par année civile.

**CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL\*\*** : Prise en charge de 4€ par Cesu de 14€. Subvention est limitée à 30 Cesu subventionnés par année civile et par ayant droit.

**CHÈQUE LIRE ET CHÈQUE DISQUE\*** : Prise en charge de 8€ (dans la limite du budget disponible) sur l'achat de chèques Lire ou Disque d'une valeur totale de 20 €. Subvention limitée à 120€ par an.

### 1400 HEURES SUR UNE PÉRIODE DE 18 MOIS (PERMANENTS : 18 MOIS)

**ADECCO RELAX** : réservations effectuées dans le cadre des commissions d'attributions :

- **Printemps -été** qui se tient mi-février (émission des vœux à partir de mi-janvier) pour les locations du dernier Samedi d'Avril au 1<sup>er</sup> Samedi de Novembre.
- **Automne-hiver** : qui se tient mi-octobre (émission des vœux à partir de mi-septembre) pour les locations du 1<sup>er</sup> Samedi de novembre au dernier Samedi d'Avril

## 1450 HEURES DANS LES 18 DERNIERS MOIS (PERMANENTS : 12 MOIS\*, 18 MOIS\*\*)

**SPORT ET CULTURE\*** : Participation financière de 80€ pour l'ayant-droit et 20€ pour chaque enfant à charge.

**SUBVENTION LOISIRS & SPECTACLES\*** : Participation financière de 40% des activités culturelles ou de loisirs (spectacles, concerts...). Subvention limitée à 120€ par an.

**COLONIES ET CENTRE DE VACANCES\*\*** : Participation financière variable selon le Quotient Familiale (de 150 à 600€) Participation accordée à l'ayant droit sur l'année civile.

**CAMPING - MOBIL HOME\*\*** : Participation financière sur le 3 dernières semaines de juillet et les 3 premières semaines d'août de 80€ par ayant-droit + 20€ pour le conjoint + 20€ par enfant à charge.

**VOYAGES\*\*** : Participation financière variable selon le Quotient Familiale (de 80 à 120€) Participation accordée à l'ayant droit sur tout voyage par avion, bateau ou train comprenant un hébergement et se déroulant hors France métropolitaine.

**CHÈQUE CADEAU NOËL\*** : montant défini en CE et ancienneté basée sur une période de référence précise. En 2011 la période est entre le 01/01/2010 et le 30/06/2011 pour les intérimaires (au 30/06/11 pour les permanents). Les bénéficiaires reçoivent leur chèque cadeau à leur adresse personnelle

### CONDITIONS VARIABLES'

Chaque année le CE Ouest-Nord propose des offres ponctuelles et limitées dans le temps. Exemple : «chèques Vacances» (mi-mars, mi-avril) ou «Cadeau Noël».

'Cette liste est donnée à titre d'exemple. Elle n'est pas exhaustive et peut évoluer. Pour découvrir les offres, les conditions... Prenez contact avec votre agence, votre CE ou consultez le site [www.cce-adecco.com](http://www.cce-adecco.com), page CE Ouest Nord.

A noter : Dans tous les cas, les intérimaires doivent justifier d'une fin de mission n'excédant pas 1 mois à la date de la commande et les permanents ne doivent pas être en instance de départ au moment de la commande.

### AUTRES AVANTAGES & SERVICES

[www.informationsinterimaires.org](http://www.informationsinterimaires.org)

**Le Fastt** : 0800.280.828 (appel gratuit depuis un poste fixe) : Accès au logement, accès au crédit, aide au permis de conduire, location d'une voiture pour vous rendre sur votre lieu de travail, allocation de rentrée scolaire et aide aux vacances pour vos enfants, service d'assistance sociale, complémentaire santé - mutuelle

**Le Fafft** : 0811.650.653 : Projets de formation

**Réunica** : 0825.125.050 : Retraite, prévoyance

**AT Services** : 0811.555.828 : Aides en cas d'accident du travail

### Information | Documentation | Contact

#### Comité Central d'Entreprise Adecco

19 rue Louis Guérin - 69628 Villeurbanne cedex

tél : 04-72-69-91-10 (fax 91-19) - [cce.adecco@adecco.fr](mailto:cce.adecco@adecco.fr)

[www.cce-adecco.com](http://www.cce-adecco.com) : Vous y trouverez tous les avantages proposés ainsi que les bons de commande.

[www.blog-cce-adecco.com](http://www.blog-cce-adecco.com) : toutes les offres ponctuelles.